

Mutualité et Mutualité

On reproche parfois aux sociétés de secours mutuels leur trop grande sévérité : elles biffent imperturbablement de la liste de leurs membres les sociétaires infidèles à payer régulièrement leurs contributions ; elles refusent des bénéfices en maladie à ceux qui négligent de remplir les formalités requises pour obtenir ces bénéfices ; elles contestent maintes réclamations de décès en se basant sur des raisons d'apparence plus ou moins plausibles. Et, les critiques de conclure que les sociétés font trop d'assurance sur la vie et pas assez de mutualité.

Voilà qui mérite une mise au point.

En justice, avant de porter un jugement contre une société mutuelle, tout homme doit établir son raisonnement sur des idées générales et des principes immuables. Ainsi, on ne doit pas oublier que les sociétés de secours mutuels ne sont pas des associations de charité du genre St-Vincent de Paul. Il leur est impossible de faire tout le bien qu'elles voudraient faire ; elles doivent, bon gré mal gré, se contenter de celui qu'elles peuvent faire. Si, par une coupable générosité, elles allaient secourir la misère des sociétaires négligents ou peu soucieux des règlements, leur fonds de réserve ne tarderait pas à crier famine.

Une organisation vaste et importante comme une société qui compte vingt-cinq mille membres, ne peut progresser que grâce à une discipline sévère. Il faut qu'elle fasse noblement face à ses obligations, mais il faut aussi qu'elle exige, de ses sociétaires, le plein accomplissement de leur devoir.

Or, quel est le devoir d'un membre de l'Union St-Joseph du Canada ? Payer régulièrement ses contributions et se conformer aux règlements qui régissent le paiement de bénéfices en maladie ou de réclamations de décès. Dès qu'un sociétaire néglige son devoir, il se met dans son tort et n'a pas le droit de reprocher à la Société de ne pas accomplir le sien. Au fait, celui de cette dernière n'existe plus, puisqu'il dépend toujours du premier.

D'après la constitution de l'Union St-Joseph du Canada, un sociétaire qui néglige durant plus de trois mois le paiement de ses contributions est, *ipso facto*, rayé de la liste des membres. Y a-t-il là trop de sévérité ? L'expérience démontre que non. Si le règlement était plus large, nombre de personnes en profiteraient pour retarder indéfiniment à se mettre en règle avec la Société. On abuse si facilement des prérogatives qui nous sont accordées ! Conséquence : le nombre des membres suspendus serait énorme, et beaucoup se laisseraient rayer plutôt que de payer un montant d'arrérages élevé. Conséquence aussi, la Société serait privée d'une forte somme et se verrait souvent obligée de refuser des réclamations de décès d'héritiers de membres suspendus. C'est donc moins pour se protéger elle-même que pour protéger ses sociétaires que l'Union St-Joseph du Canada n'accorde le privilège de la réintégration qu'aux membres arriérés de moins de trois mois dans le paiement de leurs dus.

La constitution décrète aussi que, pour retirer des bénéfices en maladie, un sociétaire doit être en règle avec la Société, donner avis de sa maladie, être incapable de vaquer à ses occupations, fournir des certificats médicaux au moins tous les quinze jours. Ce n'est pas là la mer à boire. Personne ne contestera la sagesse et la prudence de ces formalités. Quiconque ne s'y conforme pas n'a à s'en prendre qu'à lui-même, s'il n'est pas secouru lorsqu'il est malade.

Il arrive aux administrateurs de sociétés de secours mutuels de se trouver dans la triste obligation de refuser le paiement d'une réclamation faite par les héritiers d'un membre défunt. C'est qu'ils ont découvert, alors, qu'à son admission dans la Société, le membre décédé avait caché des faits importants qui, s'ils eussent été dévoilés, auraient empêché l'émission d'une police en sa faveur. C'est aussi, parfois, qu'il est de notoriété publique que tel homme s'est tué à boire ou dans des excès analogues. C'est, enfin, qu'il y a eu matière suffisante à rupture de contrat entre la Société et le membre défunt. Leur responsabilité de fiduciaires impose aux directeurs d'une société mutuelle l'obligation de ne pas laisser cette société devenir victime de la déloyauté de membres

admis en cachant la vérité sur leur histoire personnelle ou sur celle de leur famille. Il n'est pas juste que les économies de l'honnête homme aillent à l'homme trompeur qui spéculé sur la bonne foi des sociétés de secours mutuels.

De la mutualité ? Les sociétés canadiennes-françaises en font autant, sinon plus, que leurs sœurs neutres ou mixtes. Elles en font sans étalage, voilà toute la différence. Et la sévérité dont elles font parfois montre est une preuve de bonne administration. Il faut se défier des sociétés qui donnent beaucoup et exigent peu. Cela n'est pas normal. Comme dit un vieux proverbe, les bons comptes font les bons amis.

Ce n'est pas que nous soyons d'opinion que les principes d'affaires seuls doivent dicter la conduite des directeurs d'associations mutuelles qui sont en même temps des sociétés de bienfaisance. Non. Il faut s'inspirer de l'esprit de la constitution comme de son mot à mot, de la charité chrétienne comme du sens pratique. Il y a une mesure en toute chose. Savoir rester dans un juste milieu, voilà le secret des vrais mutualistes.

Ceux qui, dans une société de secours mutuels, sont le plus en mesure de faire de la mutualité véritable, ce sont les conseils locaux. Ils doivent s'intéresser à leurs membres comme leurs membres doivent s'intéresser à eux. Voici un sociétaire qui, à cause de revers de fortune, est incapable de payer ses contributions mensuelles. Pourquoi ne pas le tenir en règle avec les fonds particuliers du conseil, quitte à se faire rembourser plus tard ? Si un membre a une conduite scandaleuse, pourquoi ne pas l'avertir charitablement qu'il s'expose à l'expulsion ? Si un sociétaire contracte la mauvaise habitude de ne payer ses contributions que le quinzième jour du mois, pourquoi ne pas lui faire observer qu'il renonce par là à ses bénéfices en maladie ?

Ce qui fait plus de tort aux sociétés mutuelles que les calomnies, les mensonges, les racontars, c'est l'ignorance qu'ont leurs membres des règlements.

CHARLES LECLERC.

Arrêté-en-Conseil No 63

FIXANT LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DE CHAQUE CONSEIL DE DISTRICT AU CONSEIL FÉDÉRAL

ATTENDU que les articles 9 et 105 du Code de l'Union St-Joseph du Canada exigent que l'Exécutif fixe, le premier jour de mars de l'année d'une session, par arrêté-en-conseil, le nombre de conseillers fédéraux que les conseils de district devront élire ;

ATTENDU que d'après l'article 8 du Code, chaque groupe de membres représentant 2% de l'effectif des sociétaires actifs, donne droit, à un Conseil de district, à un représentant au Conseil Fédéral ;

ATTENDU que l'effectif total des membres de l'Union St-Joseph du Canada était, au 31 décembre 1910, de 25,373, dont

12,042 pour le district d'Ottawa,

8,254 pour le district de Québec,

5,076 pour le district de Montréal ;

L'EXÉCUTIF ARRÊTE, DÉCRÈTE ET ORDONNE :

1°—Que le Conseil de district d'Ottawa a droit à 23 conseillers fédéraux ;

2°—Que le Conseil de district de Québec a droit à 16 conseillers fédéraux ;

3°—Que le Conseil de district de Montréal a droit à 10 conseillers fédéraux ;

4°—Que, d'après l'article 105 du Code, le Président et le Secrétaire de chaque conseil de district faisant partie *ex-officio* du nombre des conseillers fédéraux, chaque tel Conseil de district a le droit d'élire : celui d'Ottawa 21 conseillers fédéraux ; celui de Québec 14 conseillers fédéraux ; et celui de Montréal 8 conseillers fédéraux.

Donné à Ottawa, au siège principal de la Société, ce 8ème jour de février de l'année 1911, sous le sceau du Président général et du Secrétaire général.

CHARLES LECLERC,
Secrétaire général.

G. W. SÉGUIN,
Président général.

AU JOUR LE JOUR

LAMEQUE, N. B.

Le bureau de perception n° 557 de l'Union St-Joseph du Canada a fait, dans la salle Chiasson, l'inauguration d'un nouveau conseil, avec un effectif de 31 membres.

Cette installation a été présidée par M. Georges Racine, organisateur, assisté du Dr Alp. Sormany, du Rév. Alf. J. Trudel, prêtre-curé de Lamèque, et du Rév. McKinnon, vicaire de Lamèque.

Voici les noms des nouveaux officiers :

Chapelain, Rév. J. A. f. Trudel ;
Président, André Chiasson ;
1er vice-prés., W. E. Chiasson ;
2me vice-prés., Jos. S. Savoie ;
Secrétaire, Albert Robichaud ;
Receveur - trésorier, Jean Paul Chiasson ;
Visiteurs de malades, Alfred Lantheine et Célestin Chiasson ;
Commissaire ordonnateur, Isaïe Chiasson ;
Censeurs, Joseph Haché, Luc Noël et Henri Haché ;
Médecin - examinateur, Dr Alp. Sormany.

A cette assemblée, n'ont été traitées que quelques affaires de routine, de sorte qu'à neuf heures l'érection de ce nouveau conseil, ainsi que l'installation des officiers, étaient terminées.

C'est alors que commença la série des discours. Invité par l'organisateur Racine à prendre la parole, M. le Curé Trudel, qui avait bien voulu accepter de ses chers Acadiens l'invitation d'être présent à cette installation, a chaleureusement félicité la société de ses progrès constants. Il a surtout félicité M. l'organisateur Racine, dont le travail de recrutement a rendu de si grands services à la cause de la mutualité. M. le curé a été, comme bien l'on pense, chaleureusement applaudi.

Le Rév. McKinnon, vicaire, a remercié les membres de leur gracieuse invitation et a souhaité au nouveau conseil longue vie et beaucoup de succès.

M. le Dr Sormany a ensuite pris la parole. Le docteur est un enthousiaste de la belle cause de la mutualité, un de ces hommes dont le dévouement pour les œuvres patriotiques n'a pas de bornes. Doué du don de la parole, et connaissant à fond le sujet qu'il traite, il sait toujours intéresser et passionner son auditoire. Il nous a fait voir les avantages qu'offre notre société, ceux de garder le culte de la Patrie, de conserver la langue française et de développer l'instruction au moyen des diverses caisses. En terminant, l'orateur a félicité les membres pour leur activité, car, a-t-il dit, le

conseil compte actuellement 31 membres, et quatre nouvelles inscriptions ont été présentées, entre autres celle du Rév. Thomas Albert, curé de Shippagan.

Ces paroles du Dr Sormany ont soulevé un véritable enthousiasme dans l'assemblée.

Puis est venu le tour de M. Georges Racine, organisateur, qui, en termes bien appropriés à la circonstance, a remercié, au nom du Conseil Exécutif, tous les membres pour leur bienveillant concours, ainsi que les invités pour les bonnes paroles qu'ils avaient bien voulu adresser.

Enfin, M. André Chiasson, le nouveau président, a remercié les membres pour la confiance qu'ils ont mise en lui.

Le clou de la soirée a été le chant de "l'Union St-Joseph du Canada", chanté par M. Albert E. Robichaud. M. Jean Paul Chiasson accompagnait au piano avec un talent qui promet beaucoup pour l'avenir.

ALBERT E. ROBICHAUD,
secrétaire.

ST-ZOTIQUE.

M. E. A. B. Ladouceur, président du Conseil de district de Montréal, a, le 21 du mois courant, fait l'installation d'un conseil local de l'Union St-Joseph du Canada, à St-Zotique, comté de Soulanges. Près de 50 membres ont été recrutés par l'organisateur N. Wallot en quelques semaines, et la cérémonie d'installation a donné lieu à une jolie fête à laquelle assistaient tous les membres et un grand nombre d'autres citoyens du village. M. Ladouceur était accompagné du Dr Besner, de Valleyfield, du Dr Cartier, de Côteau Station, et de l'organisateur Wallot. Tous quatre ont tour à tour, par d'éloquents discours, intéressé et instruit leur auditoire.

Nous sommes heureux de publier les noms des officiers de ce nouveau conseil :

Chapelain, Révérend Noé Rémilard, prêtre-curé ;
Président, Arthur Fournier ;
1er vice-prés., Adélar Duval ;
2me vice-prés., Xavier Pelosse ;
Secrétaire, Napoléon Pilon ;
Trésorier, Georges Pilon ;
Receveur, H. N. Filiatrault ;
Visiteurs de malades, Charles St-Pierre, Edmond Lalonde et Trefflé Hamel ;
Censeurs, P. R. Filiatrault, Adrien Dubeau et Edouard Cadieux ;
Commissaire-ordonnateur, Alph. St-Pierre.

(De la "Presse"
du 27 janv. 1911.)

ST-ETIENNE DES GRES.

Depuis près de huit jours, la population du joli village de St-Etienne des Grès se préparait activement à célébrer dignement l'inauguration d'un conseil de l'Union St-Joseph du Canada. Cette inauguration a eu lieu dimanche, le 24 janvier.

La fête a obtenu le plus grand succès, et les membres du nouveau conseil ont rivalisé de zèle dans les préparatifs du programme du jour.

Des chaises avaient été placées dans la nef principale pour recevoir les invités des paroisses voisines. On remarquait principalement, au premier rang, M. Jos. Ed. Lemyre, maire de St-Etienne, Hercule Rivard, président du nouveau conseil, et les marguilliers.

Le chœur de chant, sous l'habile direction de M. le Dr Pierre Millette, s'est surpassé dans l'exécution de la messe de second ton harmonisée et des joyeux cantiques de Noël répétés pour la circonstance. Il y avait des soli, des duos, des trios ; mentionnons, entre autres, un solo de cantique chanté par une jeune enfant de 5 à 6 ans, Giselle Millette, fille du directeur, un trio enlevé, et l'ancienne mais toujours belle pastorale de Lambillotte, exécutée avec un brio remarquable et rendue plus belle encore par l'obligato de violon qu'y fit le Dr P. Millette, avec un goût et une exécution très recherchés.

M. le curé Brousseau avait tenu à rendre la cérémonie aussi belle que possible, et, pour ce, avait invité le Rév. Hervé Trudel, de Trois-Rivières, qui prononça un magistral discours sur la mutualité. Disons en passant que ce sujet, traité avec beaucoup d'éloquence, a subjugué l'auditoire.

La quête fut faite par le maire de St-Etienne et M. H. Rivard.

Après un dîner succulent, préparé par Mme Bellemare, épouse du trésorier, et auquel prirent part le maire, les marguilliers, quelques notables de St-Etienne, MM. Blais et Sénéchal, de Grand'Mère, et autres, on se rendit à l'église où, après les vêpres, eut lieu l'installation officielle des nouveaux élus par le 1er vice-président général, M. l'avocat J. A. Béliveau, de Trois-Rivières, qui s'acquitta de la tâche d'une manière parfaite.

Des discours ont été prononcés par M. le curé Brousseau chapelain du conseil, M. l'avocat Béliveau et M. J. B. Friset, organisateur. Il y avait foule et le plus grand enthousiasme n'a cessé de régner.

Le conseil de St-Etienne compte actuellement 55 membres et chacun d'eux se promet bien de faire un travail efficace pour augmenter ce chiffre.

Bientôt, il y aura un concours organisé par le nouveau conseil afin d'obtenir les insignes d'officiers. Nul doute que ce sera un succès.

Voici la liste des officiers de ce conseil :

Chapelain, Rév. J. H. Brousseau ;
président, H. Rivard ; 1er vice-président, V. Ratier ; 2me vice-

président, J. B. Bastien ; secrétaire, F. St Onge ; receveur-trésorier, O. Bellemare ; commissaire-ordonnateur, Art. Charbonneau ; censeurs, E. Lemire, F. Milette et A. St-Onge ; visiteurs, R. Lacerte et J. Carbonneau.

* * *

MUTUALITE PRATIQUE.

On nous écrit ce qui suit de St-Thécle :

"A une assemblée du conseil n° 35, il a été proposé par M. Charles Audy, secondé par M. Stanislas Bordeleau : Que les membres de ce conseil ont appris avec peine l'incendie qui vient de détruire de fond en comble le moulin de M. Alfred Naud, membre de l'Union St-Joseph du Canada, et, voyant son malheur, que le trésorier soit autorisé à lui faire parvenir un chèque de \$25.00 pris sur les fonds de ce conseil ; et que la présente résolution soit inscrite dans le "Prévoyant".

* * *

A Rimouski, le 11 janvier dernier, est décédée, à l'âge de 32 ans et 6 mois, Dame Amanda Lévêque, épouse de M. Léon Dumont, 2me vice-président du conseil de Rimouski n° 169.

M. Dumont voudra bien, dans le malheur qui le frappe, agréer l'expression de notre plus vive sympathie.

* * *

C'est M. J. A. Gravel, Commissaire du Président général, qui a présidé les élections des officiers du conseil de Québec n° 29, le 17 janvier dernier. Il s'est acquitté de la tâche avec beaucoup d'habileté.

* * *

Nous avons eu récemment, à nos bureaux, la visite de M. Antoine Ladouceur, président du conseil de Buckingham. Nous avons été heureux d'apprendre de lui l'état prospère dans lequel se trouve l'Union St-Joseph du Canada à Buckingham. Ce conseil compte plus de trois cents membres.

* * *

MM. J. P. Samson, de Lévis, et Nestor Wallot, de Valleyfield, sont venus à Ottawa, le 25 janvier, pour une assemblée du Conseil Judiciaire. Tous deux sont enchantés des progrès de la Société dans leurs régions respectives.

* * *

Le conseil de Windsor n° 89 a choisi pour président M. Alfred St-Onge. Nous l'en félicitons. Ce dernier se promet de travailler ferme pour que la prochaine convention de district soit un succès sans précédent.

* * *

Le conseil installé à ma étaient 1 rée MM. G. W. gaito, néral, C. S. O B budre teur généra, e J M. ganisateur.

LE PRÉVOYANT

PUBLIE PAR

L'Union St-Joseph du Canada
A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



Le succès est moins l'effet du hasard que le résultat d'un travail persévérant.

x

Aimer sa société, c'est la défendre contre la calomnie et les critiques insensées.

x

Il ne faut jamais remettre à plus tard le paiement de sa contribution mensuelle.

x

Les conseils locaux doivent travailler à conserver leurs anciens membres et à en gagner de nouveaux.

x

Lorsque nous avons des achats à faire, encourageons de préférence des marchands qui appartiennent à l'Union St-Joseph.

x

Quel regret que celui du sociétaire qui s'est laissé rayer de la liste des membres actifs et qui a perdu par là les économies de plusieurs années !

x

Avons-nous un parent ou un ami qui n'est pas membre de l'Union St-Joseph du Canada ? Rendons-lui le service de le faire entrer dans cette belle société.

x

Les nouveaux membres sont en quelque sorte les bébés de l'Union St-Joseph du Canada : à ce titre ils ont besoin de plus de soins. C'est seulement après quelques années qu'ils comprennent toute l'importance de tenir leur police en vigueur.

x

Dernièrement, la Société a payé \$10.00 aux parents d'un jeune homme mort un mois après son admission dans l'Union St-Joseph du Canada. Ce devrait être suffisant pour engager tous les pères de famille à faire entrer leurs grands garçons dans les sociétés mutuelles.

x

Les statistiques démontrent que dix pour cent de ceux qui demandent leur admission dans les sociétés de secours mutuels se la voient refuser. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas profité du temps où leur état de santé était parfait pour entrer dans l'armée des mutualistes.

Amendements à la Constitution.

Comment ils doivent être présentés.

Les conventions de districts ne sont guère éloignées. Elles auront lieu au commencement de l'été prochain. Il importe d'indiquer, dès à présent, la procédure à suivre pour modifier la Constitution.

Va sans dire que le Conseil fédéral a seul le droit et le pouvoir d'apporter des modifications au Code de l'Union St-Joseph du Canada. Cependant, les Conventions de district ont le droit de lui soumettre les amendements approuvés par elles et de lui demander de les sanctionner.

Pour l'information de nos conseils et bureaux, nous donnons ci-après les articles de la Constitution qui traitent du procédé à suivre pour amender le Code.

Art. 114.—*Amendements.*—1. Aucun amendement à la Constitution ne peut être soumis au Conseil fédéral sans l'approbation de la majorité des conseillers présents à la Convention.

2.—Tout amendement au Code, aux règlements ou à la constitution des Conseils de district devra être soumis par écrit au Bureau de direction de ce Conseil au moins 60 jours avant la date de la Convention.

3.— Il sera du devoir du Bureau de direction de référer les amendements immédiatement à un comité spécial chargé de les examiner, de les codifier et de faire rapport.

4.—Le Bureau de direction devra, sur réception du rapport, le faire imprimer et en faire la distribution à tous les Conseils locaux au moins 30 jours avant la Convention.

Art. 313.—*Amendements au Code.*—Les amendements, changements et modifications apportés à la constitution, arrêtés et règlements, devront être reçus par le Secrétaire général, au bureau de l'Exécutif, au moins deux mois avant toute session régulière du Conseil fédéral, et publiés dans le "Prévoyant" après réception.

Tous les amendements au Code, sauf ceux proposés par l'Exécutif, devront être soumis par l'entremise des Conseils de district, qui devront au préalable les approuver ou les recommander pour qu'ils puissent être présentés au Conseil Fédéral.

Art. 314.—Lorsqu'il s'agira d'amender ou de rappeler aucun des articles de la Constitution, le vote affirmatif des deux-tiers du nombre total des membres du Conseil fédéral sera nécessaire pour l'empporter.

Art. 315.—Sont exceptés, les articles de la Constitution, dont les stipulations et les dispositions ne pourront être amendées, rappelées, sauf en la manière indiquée par les dits articles respectivement.

Le présent article ne pourra jamais être amendé ou annulé.

Par monts et par vaux.

LE CROISÉ.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs la lecture du "Croisé", bulletin d'Action Sociale Catholique publié mensuellement à Québec. Ils verront là une rapide chronique du mouvement d'action sociale des catholiques. Dire que M. Amédée Denault est le directeur du "Croisé", c'est délivrer à ce périodique un certificat d'érudition. Et, l'ex-directeur du vaillant "Pionnier" a su s'assurer le concours de collaborateurs compétents.

A notre sens, pour se reposer de la lecture frivole et parfois guère édifiante de journaux quotidiens, les Canadiens-français doivent recevoir et lire un journal sérieux mais à portée de toutes les intelligences, comme le "Croisé".

Il renferme un antidote contre les poisons nombreux et variés que nous servent plusieurs journaux soi-disant catholiques.

ENQUETE INTERESSANTE.

La "Revue Franco Américaine", qui, depuis trois ans, combat activement l'invasion irlandaise et travaille énergiquement au réveil des Canadiens français, commencera prochainement une enquête intéressante. Sujet : la résistance à l'invasion irlando-saxonne en Amérique. La Revue publiera, dans ses numéros de 1911, les opinions de personnages importants sur la question irlandaise-française, sur les causes de la pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes français d'Amérique, sur les moyens à prendre pour résister à cet esprit assimilateur.

APPEL A LA CHARITE.

Nous faisons appel à la charité de nos conseils et bureaux en faveur d'un membre éprouvé de notre conseil du Cap St-Ignace. Malade depuis près d'un an, il a une famille nombreuse qui se trouve dans un état voisin de la misère.

Prière d'adresser toute souscription au bureau chef et de dire qu'elle est destinée au membre éprouvé du Cap St-Ignace.

PREVOYANT GRATIS.

Il arrive parfois à certains sociétaires de refuser de recevoir "Le Prévoyant" parce qu'ils sont sous l'impression qu'ils doivent payer une piastre par année pour abonnement. Nous désirons leur rappeler que le "Prévoyant" est envoyé *gratuitement* à tous les membres de l'Union St-Joseph du Canada.

AVIS

Ottawa, 15 février 1911.

Aux membres de l'Union
St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de mars prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 166 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

Taxe "per capita"

Cette taxe, instituée par la Convention fédérale, est destinée au maintien des conseils de district. Elle est strictement payable aux trésoriers des dits conseils, dont voici les noms et adresses :

DISTRICT DE QUÉBEC : Dr P. H. Bédard, 236 rue St-Jean, Québec.

DISTRICT DE MONTRÉAL : Dr J. A. Duhamel, 1078 rue St-Denis, Montréal.

DISTRICT D'OTTAWA : Rév. M. Hudon, Rockland, Co. Russell, Ontario.

Cette taxe doit être remise par les conseils et bureaux en février et août, chaque année.

Les membres du conseil de l'Original n° 7 de l'Union St-Joseph du Canada, ayant appris avec douleur la mort de Mme Pilon, belle-mère du Rév. Jos. Pilon, leur chapelain, désirent ajouter, aux nombreuses marques de sympathie reçues de toute part par la famille éprouvée, l'expression de leurs plus sincères regrets,

CONDOLEANCES.

Les membres du conseil local de St-Ephrem de Tring n° 44 ont appris avec regret la mort de deux de leurs confrères, MM. Ovide Nadeau et Joseph Toulouse. Et à une assemblée régulière de ce conseil, tenue le 16 janvier 1911, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité : Proposé par M. Charles Bolduc, secondé par M. Philibert Beaudoin, que ce conseil offre aux familles en deuil des défunts ses profondes sympathies. — Et que copie de cette résolution soit envoyée au "Prévoyant" pour publication.

C. E. PAGÉ, sec.

A une assemblée du conseil local de Hawkesbury n° 11, tenue le 16 janvier 1911, il a été proposé par M. F. X. Berthiaume, secondé par MM. Fauvel et Alf. Ménard : Que ce conseil a appris avec douleur la mort de M. Ernest Schetagne, membre de l'Union St-Joseph du Canada, autrefois membre du conseil n° 11, et qu'il offre ses sincères sympathies à la famille éprouvée ; qu'une copie de cette résolution soit envoyée au notaire Henri Schetagne, de Lachine Lock, ainsi qu'au "Prévoyant" pour y être publiée.

Adopté unanimement.

LAURENT LAURIN, secrétaire.

A une assemblée régulière du conseil local de Ripon n° 51, il a été proposé par M. J. M. Ledoux, et secondé par MM. Médard Bourcier et Joseph Malette : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort prématurée de M. A. McNicoll, président du conseil de district d'Ottawa ; qu'ils désirent présenter leurs plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée ; et que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille du défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. E. LANDRIault, sec.

St-Isidore de Prescott, 27 janv. — A une assemblée du conseil de St-Isidore de Prescott, il fut proposé par M. Philias Parent, secondé par M. Philias Thibault, un vote de condoléances à notre digne président, M. L. Leduc, et à sa famille, à l'occasion du décès de M. Emery Leduc, à Lockport.

St-Eugène, Ont., 28 janv. — Les membres du conseil de St-Eugène, réunis en assemblée spéciale, expriment unanimement leurs regrets à l'occasion de la perte que ce conseil vient de subir par suite du décès de leur confrère Albert Brunette. Il a été proposé par M. J. A. Levaque, secondé par M. Ludovic Chauvette, qu'une résolution de sympathies soit envoyée à la famille du regretté défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

G. N. LEROUX, sec.

Rockland, 31 janv. — Proposé par M. Nap. Dehaitre, secondé par M. Xavier Séguin : Que les membres du conseil de Rockland n° 3 ont appris avec regret la mort de Dame Alphonse Gauthier, de Monte-Bello, mère de M. Honoré Gauthier, secrétaire de ce conseil, et qu'ils désirent exprimer à M. Gauthier, ainsi qu'à sa famille, leur plus profonde sympathie pour la perte qu'ils viennent de subir ; et que copie de la présente résolution leur soit envoyée, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

L'Original, 3 fév. — Les membres du conseil de l'Original n° 7 de l'Union St-Joseph du Canada ont appris avec peine la mort de M. Ernest Schetagne, frère de leurs confrères Dolor et Zénon Schetagne.

En conséquence, il est proposé par M. Félix Millette, secondé par M. Damase Parizeau, que ce conseil présente ses plus profondes sympathies à MM. Dolor et Zénon Schetagne, et que copie de la présente résolution soit transmise au "Prévoyant" pour publication.

FÉLIX MILLETTE, sec.-trés.

Réclamations payées en janvier

No du décès	Nom du décédé	No de police	Nom du réclamant	Montant	Date du décès	Date du paiement	Adresse du membre avant son décès
1238	Achille McNicoll	5912	Clara Côté.....	1,000.00	15 nov.	26 jan.	Ottawa
1240	Imelda Hudon	8206	René Carter	75.00	22 "	16 "	St-Jean-Bte d'Ottawa
1241	Délia Gosselin	13204	J. A. Carrière ..	100.00	22 "	15 "	St-Agapit
1246	Clara Grenier	12353	Ed. Aucoin	100.00	21 "	16 "	Baie Shaw.
1247	Armand Abran..	38029	Edm. Abran	1,500.00	4 déc.	16 "	Montréal
1248	Delima Secours	2283	A. Lamoureux ..	75.00	19 nov.	16 "	St-Isidore
1250	Clarisse Gilbert.	23196	P. Anctil	100.00	23 "	16 "	St-Jos. de Montréal
1251	Eug. Desloges..	8062	C. Boucher	1,500.00	15 déc	26 "	Hull
1252	J. S. Therrien..	16990	A Jacques.....	1,500.00	21 "	26 "	St-Sébastien
1254	Adèle Boivin....	4772	L. Moisan	100.00	5 "	26 "	St-Sauveur, Québec
1255	Valère Therrien.	12612	J. Labrosse.....	100.00	14 "	26 "	Ottawa
1256	Marie Guérette..	21885	T. Dionne	100.00	23 "	26 "	St-Modeste
1257	Rose Tessier....	12691	U. St-Arnaud ..	100.00	26 "	26 "	Batiscan
1259	J. Renaud	25176	E. Fournier.....	1,500.00	28 "	26 "	St-Roch, Que
1261	S. Hébert	34828	L. Lachance ...	75.00	25 "	26 "	Québec

OFFICIERS — Conseil Exécutif.

- President d'Honneur, Mgr l'Archeveque d'Ottawa**
Chapelaïn General, Monsignor J. O. Routhier, Vicaire-general
President General, G. W. Seguin, Ottawa.
1er Vice-President, J. A. Beliveau, Avocat, Trois-Rivieres.
2e Vice-President, J. S. Tetreault, Notaire, Sherbrooke.
Directeur General, O. Durocher, Ex-Maire Ottawa.
Chancelier Supreme, Rev. M. J. B. Bazinet, Plaisance.
Censeur Supreme, S. C. Larose, Fonctionnaire, Ottawa.
Controleur Superieur, A. E. Brunet, Courtier, Montreal
Tresorier Superieur, "pro tem", M. Albert Pinard, Ottawa
Receveur General, Albert Pinard, echevin Ottawa.
Medecin General, J. U. Archambault, M.D., Hull.
Sergent d'Armes, P. H. A. Caron, Rimouski.
- Conseil Judiciaire.**
President, Rev. J. B. Bazinet, Chancelier Supreme, Plaisance.
Chanceliers Superieurs, MM. J. M. Fleury, Ottawa; N. Wallot, Valleyfield; J. Gratton, Hull; et J. P. Samson, Levis.
- Conseil Financier.**
President, S. C. Larose, Censeur Supreme, Ottawa.
Censeurs Superieurs, G. L. Fink, Ottawa; A. Caron, Hull; J. A. Tanguay, Montreal; J. A. Gravel, Notaire, St-Narcisse.
- Bureau Medical.**
President, J. U. Archambault, M.D., Medecin General, Ottawa.
J. A. Duhamel, M.D., Montreal; P. H. Bedard, M.D., Quebec;
J. A. St-Denis, M.D., Montreal, et R. H. Parent, M.D., Ottawa.
Auditeurs Superieurs, J. N. Rattey, J. F. H. Laperriere, Ottawa.
Secrétaire General, C. Leclerc, 325 rue Dalhousie, Ottawa.
Inspecteur General, C. S. O. Boudreault Ottawa.

L'Original, 3 fév. — Attendu que les membres du conseil de l'Original n° 7 ont appris avec regret la mort prématurée de Dame Adélaïde Thibert ;

Il est proposé par Félix Millette, secondé par J. F. O. R. Millette, que ce conseil présente ses sincères condoléances à M. Adélaïde Thibert, et, qu'en signe de sympathie, les membres de ce conseil assistent en corps aux funérailles, avec insignes et bannière.

FÉLIX MILLETTE, sec.-trés.

REMERCIEMENTS.

Ottawa, 30 janv. — J'accuse réception de votre chèque au montant de cent dollars, en paiement de bénéfices pour le décès de mon épouse. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements, car dans ces temps d'épreuves qui amènent toujours de fortes dépenses, c'est là que nous trouvons combien il est bon d'appartenir à une société comme l'Union St-Joseph du Canada.

JOSEPH LABROSSE.

Stoney Point, 18 déc. — C'est avec reconnaissance que j'accuse réception de votre chèque de \$100 et vous remercie bien sincèrement de la promptitude avec laquelle vous m'avez payé ma réclamation pour le décès de mon épouse.

J. CHAUVIN.

St-Isidore de Prescott, 25 janv. — M. A. Lamoureux me prie de vous remercier de la diligence que vous avez apportée au règlement de sa réclamation relative au décès de son épouse et de son fils. Je profite de l'occasion pour vous féliciter de la promptitude que vous apportez au règlement des réclamations faites par notre conseil.

H. U. RICHER, sec.

Montmagny, 5 janv. — Mes sincères remerciements pour le chèque que j'ai reçu le mois dernier, ainsi que pour tous les autres reçus jusqu'à date. Je suis très satisfaite de ce que l'Union St-Joseph du Canada a fait pour moi jusqu'à ce jour. Le montant donné correspond exactement avec le nombre de semaines depuis le décès de mon époux, à la suite duquel j'ai touché \$100. Il est donc vrai de dire : "C'est dans le besoin que l'on connaît ses amis." Vous pouvez publier cette marque de reconnaissance dans le "Prévoyant" si vous le désirez.

Dme Vve EVA DUBÉ-FORTIN.

Cache Bay, janv. — Je tiens à remercier très sincèrement l'Union St-Joseph du Canada, ainsi que son conseil local n° 204, pour la somme de \$75 qui m'a été payée pour bénéfices en maladie. — C'est dans ces temps d'épreuves que nous ressentons combien il fait bon d'appartenir à cette belle société.

JOSEPH DESBOIS.

Ottawa, 23 janv. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour le prompt paiement de mes bénéfices en maladie.

J. M. BOYLE.

Hochelaga, 26 janv. — Je me fais un devoir, en même temps qu'un plaisir, de vous remercier pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de ma réclamation au montant de \$75.00, pour ma maladie qui a duré quinze semaines. Je ne puis faire autrement que de recommander à tous l'Union St-Joseph du Canada.

J. B. DUPUIS.

St-Zotique, 16 décembre, 1910. — Veuillez agréer mes sincères remerciements pour le chèque de \$20.00 que je viens de recevoir par l'entremise de M. Nestor Wallot, organisateur. Je suis très satisfait de ce que l'Union St-Joseph du Canada a fait pour moi jusqu'à ce jour. — Je vous prie de publier ma reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager le public à appartenir à notre belle société canadienne-française et catholique.

XAVIER PELOSSE.

Capucins, 4 janv. — Je me fais un devoir de vous remercier pour la promptitude que vous avez apportée au règlement de ma réclamation de bénéfices en maladie au montant de \$32.13. Je ne puis faire autrement que de recommander à tous l'Union St-Joseph du Canada.

PIERRE ROSS, percepteur

Formules

Liste pour les Conseils et Bureaux.

- 1.—Demande d'admission.
- 2.—Examen médical de l'aspirant.
- 4.—Etat des paiements mensuels de bénéfices en maladie de chaque conseil.
- 5.—Rapport mensuel de perception.
- 8.—Reçu provisoire donné par l'agent à l'aspirant.
- 9.—Demande de transfert.
- 11.—Demande de bénéfices en maladie.
- 12.—Certificat de maladie délivré par le médecin.
- 16.—Avis de décès d'épouse.
- 17.—Avis de décès de membres.
- 21.—Nomenclature de membres suspendus.
- 23.—Rapport du mouvement des membres.
- 27.—Feuille de grand-livre.
- 29.—Demande de changement de bénéficiaire.
- 30.—Demande de changement de caisse.
- 31.—Demande de bénéfices en invalidité.
- 32.—Certificat médical d'invalidité.
- 33.—Cérémonial.
- 39.—Demande de réintégration.
- 40.—Certificat de maladie délivré par le Curé.
- 41.—Déclaration solennelle d'un membre malade.
- 49.—Pétition pour érection d'un conseil.
- 67.—Reçu conditionnel pour réintégration.
- 103.—Examen médical d'épouse.
- 111.—Certificat de santé pour admission après délai.
- 124.—Rapport re "Centin Collégial".

AVIS.

Nous prions nos Conseils et Bureaux de ne pas oublier de nous faire parvenir le rapport de leurs élections de Conseillers législatifs, de substituts, d'officiers.

Nous voulons, dans le prochain numéro du "Prévoyant", donner la liste des Conseillers législatifs et des substituts.

CHEZ NOS CONSEILS

OFFICIERS POUR 1911.

Il nous fait plaisir de donner ici le résultat des élections dans nos divers conseils; nous continuerons cette liste dans le "Prévoyant" de mars:

Notre-Dame d'Ottawa, No 1.

Dr R. H. Parent, président; M. J. E. Cusson, 1er vice-président; A. Leclerc, 2me vice-président; E. Labelle, secrétaire-receveur; O. Paquette, trésorier; Z. Quévillon et J. Lemieux, visiteurs; A. Bélanger, W. Labelle et P. Laurin, censeurs; Pascal Poirier, commissaire-ordonnateur.

Hull, No 2.

Dr J. U. Archambault, président; Euchel Caron, 1er vice-président; Adrien Labelle, 2me vice-président; J. H. Bélanger, secrétaire; Jules Gratton, trésorier; J. H. Bélanger, receveur; Albert Morin, Gehusse Massé, visiteurs; Lorenzo Leduc, commissaire-ordonnateur; Ovila Duquette, J. O. Deslauriers, Jos. Reinhardt, censeurs.

Rockland, No 3.

Président, Xavier Séguin; 1er vice-prés., Napoléon Dehaitre; 2e vice-prés., Joseph Joannis; secrétaire, Honoré Gauthier; trésorier, Rév. P. S. Hudon; receveur, Geo. Bécharde; visiteurs, Aristide Bergeron, Henri Gendron et Nelson Paquette; Commis.-ordonnateur, Honoré Bergeron; censeurs, Francis Pilon, Eugène Payer, Arthur Dehaitre.

Mattawa, No 4.

Président, J. A. Fink; 1er vice-prés., B. Charron; 2me vice-prés., J. Bissonnette; secrétaire, F. A. Ribout; trésorier-receveur, N. Fink; visiteurs de malades, Wm. Brazeau, Adélarde Frève; commissaire-ordonnateur, N. Bangs; censeurs, C. A. Fink, Joseph Tremblay, Ernest Fink.

Clarence Creek, No 6.

Président, Honoré Bénèche; 1er vice-président, G. W. Fortier; 2me vice-prés., F. Bénèche; secrétaire-receveur, M. Rochon; trésorier, G. David; visiteurs, Alex. Lacasse, Alfred Henri, Arth. Lavictoire; commissaire-ordonnateur, F. Marrenger; censeurs, T. Perrin, M. Laviolette, H. Beauchamp.

Embrun, No 10.

Rév. J. U. Forget, chapelain; J. D. Sigouin, président; Ant. Primeau, 1er vice-prés.; Henri Duford, 2me vice-prés.; Pierre C.

Bruyère, secrétaire; Rév. J. U. Forget, trésorier; Wm. D. Dupuis, receveur; Onésime Nadeau, Jos H. Dubois, C. St-Onge, censeurs; Ovila Bourdeau, commissaire-ordonnateur; Eugène Bruyère, N. Ménard, Joséphat Bourdeau, visiteurs.

Hawkesbury, No 11.

Chapelain, Rév. Chanoine Philip; président, Alfred Ménard; 1er vice-prés., Alphonse Perrier; 2me vice-prés., Godfroi Larocque; secrétaire, Laurent Larivière; trésorier, Henry Danis; receveur, Camille Ménard; visiteurs de malades, France Bergeron, Charles D. Ménard; commis.-ord., Louis Gagnon; censeurs, A. Jolivette, Wilfrid Joannis, Daniel Ménard.

Sturgeon Falls, No 12.

Chapelain, Rév. Chas. Langlois; président, J. E. Serré; 1er vice-prés., J. B. Leblanc; 2me vice-président, Théo. Legault; secrétaire, A. Trudel; receveur et trésorier, J. B. Nadon; visiteurs, Napoléon Nadeau et Jos. Rivet; commis.-ordonnateur, Napoléon Villeneuve; censeurs, Théo. Miville, J. A. Serré, Rodolphe Vanier.

Plantagenet, No 13.

Président, Ferréol Prévost; 1er vice-président, Nap. Blondin; 2me vice-prés., Xavier Prévost; secrétaire, André Blondin; receveur, D. M. Viau; trésorier, E. G. Gauthier; censeurs, Albert Sénécal, Fabien Léger, Arthur Rouleau; visiteurs, Moïse Leroux, Arthur Hébert; com.-ordon., Nelson Chénier.

Pointe Gatineau, No 14.

Dr G. C. Demers, président; Hormidas Cloutier, 1er vice-prés.; Nap. Cousineau, 2me vice-prés.; Joseph Isidore Charron, secrétaire; C. O. Poirier, receveur; C. O. Poirier, trésorier; Joseph Plouffe et Fabien Viau, visiteurs; Alex. Gravelle, Emile Cousineau, Arthur Garipelle, censeurs; Joseph Villeneuve, commis.-ordonnateur.

Fournier, No 16.

Chapelain, Rév. A. Beausoleil; président, Jules Denis; 1er vice-prés., Léon Lalonde; 2me vice-président, Israël Denis; receveur, Abraham Groulx; trésorier, Jérémie Lemieux; censeurs, Thomas F. Andrews, George Séguin, George Denis; visiteurs de malade, Napoléon Lalonde, Emerie Malboeuf; Commis.-ord. Joseph Aldéric Bis-

sonnette; médecin-examineur, Dr A. Charlebois.

Notre-Dame de la Salette, No 18.

Omer Richer, président; Joseph Chartrand, 1er vice-prés.; Eloi Boileau, 2me vice-prés.; Joseph Cadieux, secrétaire et receveur; Adéodat Boileau, trésorier; N. J. Séguin, Ferdinand Proulx, E. M. Lapointe, censeurs; Wilfrid Chartrand, Noé St-Amour, visiteurs; William St-Amour, commissaire-ordonnateur.

Shawinigan Falls, No 23.

Chapelain, Rév. M. J. O. Meunier; président, Jules Dumaine; 1er vice-prés., J. C. Gaudry; 2me vice-prés., J. T. Veilleux; secrétaire, Jos. Guay; trésorier, J. W. L. Forget; receveur, Jos. Guay; censeurs, Louis Bélisle, Albondius Goulet, J. L. Goulet; visiteurs, Alfred Lacoursière, Emile Lajoie; commissaire-ordonnateur, Georges Dumaine.

Villemarie, No 28.

Président, Dr C. A. Dubé; 1er vice-prés., B. Boulianne; 2me vice-prés., T. D. Bastien; trésorier, T. M. Lavigne; receveur, L. E. Racicot; visiteurs, Cl. Bourdon, T. B. Marleau; censeurs, Dr A. J. Aubin, T. B. Bruneau, O. Marleau; commissaire-ord., L. Dumoulin; secrétaire, J. Bafran.

Québec, No 29.

Président, M. Etienne Dussault; 1er vice-prés., G. J. Tessier; 2me vice-prés., J. A. Manoux; secrétaire, J. Wilfrid Boulet; trésorier, Dr Ph. Bédard; receveur, Albert Boulet; visiteurs, Alédor Boulet, Art. Drolet; com.-ord., J. A. Martel; censeurs, E. L. Pacaud, Elz. Vincent, Alb. Juneau.

Stoney Point, No 31.

Président, Ambroise Emerie; 1er vice-prés., Salomon Charron; 2me vice-prés., Georges Brissette; secrétaire, Philias Grondin; receveur, Arthur Levesque; trésorier, Philias Gagnon; visiteurs, Moïse Mailloux, Philias Grondin; censeurs, Joseph Levesque, Charles Marion, Arthur Brissette.

Alfred, No 34.

Rév. Curé Lombard, chapelain; Louis Larocque, président; B. Larocque, 1er vice-prés.; H. Larocque, 2me vice-prés.; H. Laviolette, secrétaire-receveur; A. Séguin, trésorier; Dr Larocque, Louis Tourangeau, visiteurs; Napoléon Parisien, com.-ord.; Polidore Lajeunesse, Joseph Langlois, Eugène Séguin, censeurs.

Montréal, No 40.

Chapelain, le curé de Notre-Dame; président, J. A. Tanguay; 1er vice-prés., Yvon Lamontagne; 2me vice-prés., A. G. Routhier; secrétaire, J. A. Boisseau; receveur, A. W. Gervais; trésorier, Sévère

Perron; censeurs, Elie St-Jean, J. A. Dubois, D. Chapdelaine; visiteurs de malades, Paul Lecompte, Alfred Neveu et L. G. C. Ratelle; commissaire-ordonnateur, J. B. Champoux.

St-Vital de Lambton, No 43.

Chapelain, Rév. Arthur Belleau; président, Ernest Gagnon; 1er vice-prés., F. X. Julien; 2me vice-prés., Edouard Labrecque; secrétaire, Napoléon Monette; receveur, J. A. Samson; trésorier, Odilon Roy; Com.-ord., Athanase Dion; censeurs, Ferdinand Roy, Alfred Couture, Joseph Richard; visiteurs, Jean-Bte Vallerand, Amédée Fortin, Michel Couture, Jos. Ruel, Onésime Carrier.

St-Ephrem de Tring, No 44.

Rév. M. Léon M. Morisset, chapelain; Joseph Cloutier, président, Octave à George Roy, 1er vice-prés.; Charles Bolduc, 2me vice-prés.; Clovis Ern. Pagé, secrétaire et percepteur; Dorilas Roy, trésorier; Philibert Beaudoin, Philias Longchamp et Mastai Fortin, censeurs; Georges Bégin, Jean Bréton, Georges Cloutier et Théophile Roy, visiteurs; Côme Hamel, commissaire-ordonnateur.

Coaticook, No 45.

Chapelain, Rév. F. U. Séguin; président, André Rousseau; 1er vice-prés., Wilfrid Labarre; 2me vice-prés., H. H. Archambault; secrétaire, Adélarde Carpentier; trésorier, J. U. Desvoyoux; receveur, Louis Durand; visiteurs, Arthur L'Heureux, Ephrem Valade; com.-ordon., Rosario Boudreault, J. O. Caron; censeurs, Alp. Couture, J. E. Richard, L. Binette.

St-Romain, No 46.

Rév. L. J. Pelletier, chapelain; Frs. F. Boulanger, président; 1er vice-prés., Edouard Bureau; 2me vice-prés., Pierre Lapierre; censeurs, Patrick Allen, Damas Marceau et Damas Boulanger; visiteurs, Frs. D. Boulanger et Joseph Marceau; trésorier, receveur et secrétaire, Jos. F. Moore; commissaire-ordonnateur, Jos. P. Boulanger.

St-Isidore de Prescott, No 49.

Rév. J. O. Boulet, chapelain; Louis Leduc, président; Alfred Lamoureux, 1er vice-prés.; Philias Thibault, 2me vice-prés.; H. W. Richer, secrétaire-trésorier; Ernest Laframboise, receveur; P. Parent et O. Leduc, visiteurs; Jos. Legault, com.-ord.; Léo Gauthier, Urgèle Dumas et J. L. Leduc, censeurs.

Ripon, No 51.

Chapelain, Rév. J. J. Guay; président, N. L. Joubert; 1er vice-prés., P. Stanislas Larose; 2me vice-prés., Onésime Chaloux; secrétaire, J. E. Landriault; tréso-

rier, Albert Sabourin; receveur, Médard Bourcier; censeurs, J. M. Ledoux, Léandre Sabourin, J. B. Modéry; médecin examinateur, Dr A. Aubry; visiteurs, Georges Lalande, Théode Sabourin; com.-ord., P. Brunet.

St-Sébastien de Beauce, No 52.

Chapelain, Rév. J. Poulin; président, G. Alph. Bernier; 1er vice-président, Albert Paradis; 2me vice-président, Napoléon Boulanger; secrétaire, Jos. Louis Bernier; receveur et trésorier, Jos.-Edmond Bernier; assistant, Bruno Bernier; censeurs, Adjutor Bernier, J. A. L. Jacob, Jos. Paradis; visiteurs, G. Alph. Paradis, Donat Paradis; com.-ord., Arcadius Paradis; médecin examinateur, Dr Napoléon Doyon.

Lac aux Sables, No 56.

Chapelain, Rév. J. C. Auger; président, M. A. Trépanier; 1er vice-prés., J. B. Bergeron; 2me vice-prés., H. Lavoie; secrétaire, J. A. Lavoie; receveur, J. P. Pilote; trésorier, J. Simard; censeurs, M. Lavoie, E. Devault et A. Lesieur; visiteurs, X. Perron et O. Béliveau.

Ste-Anne de Prescott, No 59.

Chapelain, Rév. J. E. Coderre; président, Mandoza Ranger; 1er vice-prés., Dolphis Laurin; 2me vice-prés., Théophile Séguin; secrétaire, Joseph Binette; percepteur, Gilbert Roy; trésorier, Jos. Laferrière; censeurs, Célestin Clairmont, Ferdinand Gagnon, Célestin Roy; visiteurs, Alphonse Lavigne, Victor Bélaire; com.-ord., Philias Lanthier.

St-Alexis des Monts, No 61.

Chapelain, Rév. L. A. L. Dusablon; président, H. Constantin; 1er vice-prés., Adolphe Lemay; 2me vice-prés., John Lemay; secrétaire, J. W. Robert; trésorier, Alfred Picard; receveur, James Turner; visiteurs, W. Lafrenière et J. B. Plante; com.-ord., Joseph Frappier; censeurs, Alp. Tremblay, Chs. Plante, Ant. St-Onge.

St-Martin de Beauce, No 66.

Chapelain, Rév. J. O. Brunet; président, Honoré Poulin; 1er vice-prés., Jos. Labrecque; 2me vice-prés., William Gaudette; secrétaire, E. E. Poulin; trésorier, David Poulin; receveur, Thomas L. Mahé; censeurs, Alfred Bégin, Octave Grégoire, Gédéon Champagne; visiteurs, Léon Poulin et Pierre Guay; com.-ord., Pierre Poulin.

St-Jean-Baptiste, No 70.

Chapelain, Rév. M. Auclair; président, Clovis Laporte; 1er vice-président, Lucien Denis; 2me vice-président, Rodrigue Auclair; secrétaire, E. A. B. Ladouceur; receveur, Edouard Paquette; tréso-

rier, Albert Brousseau; visiteurs, Alfred Pelletier, J. B. Proulx, Michel Hamelin; censeurs, Ephrem Bourassa, Edouard Pelletier et Antonio Desjardins; com.-ord., Taudias Clavet.

Curran, No 76.

Chapelain, Rév. J. H. Lortie; président, Philias Séguin; 1er vice-président, R. E. Côté; 2me vice-président, Samuel Chartrand; secrétaire-trésorier, Ad. Carrière; receveur, Alfred Bissonnette; visiteurs, Camille Desjardins et Adé- lard Lalonde; censeurs, Zénon Legault, Ferdinand Bélanger, Chas. D'Arpentigny; com.-ordon., Oct. Beaulieu.

Chicoutimi, No 77.

Président d'honneur, Mgr M. T. Labrecque; 1er vice-prés. d'honneur, Dr Adé- lard Riverain; 2me vice-prés. d'honneur, Dr Edmond Savard; Chapelain, Rév. Almas Larouche; commissaire du Président général, Dr Edm. Savard; président, Wilfrid Desmarais; 1er vice-prés., Auguste Coulombe; 2e vice-prés., Julien Beaulieu; secrétaire, J. Léonidas Fyfe; receveur, Léon Proumen; trésorier, Ernest Blackburn; Censeurs, Chas. Tremblay, Charles Morin, Léopold Marcoux; visiteurs, Simon Beaulieu, Eugène Saulnier; com.-ord., J. A. Grégoire.

Ste-Sophie de Lévrard, No 81.

Chapelain, Rév. L. E. Boisvert; président, Augustin Mailhot; 1er vice-prés., Edouard Nadeau; 2me vice-prés., Thomas Barabé; secrétaire, Dr C. B. Biron; trésorier, Geffray Beaudet; receveur, C. B. Poisson; censeurs, Jacques Baril, Arthur Mailhot, Joseph Gervais; visiteurs, Alphonse Mailhot, Alphonse Tousignant; com.-ordon- nateur, Médéric Spénard.

St-Pierre les Becquets, No 82.

Chapelain, Rév. E. Roberge; président, Euclide Dion; 1er vice-prés., Albert Baril; 2me vice-prés., Adé- lard Bélisle; secrétaire, Arthur Houle; trésorier, Hector Poisson; receveur, J. A. Beauchesne; visiteurs, Alph. Fournier et Lucien Beaudet; com.-ord., Alphonse Beauchesne; censeurs, Ovide Beauchesne et Adé- lard Auger; médecin examinateur, Dr L. Lauzon.

St-Agapit, No 84.

Chapelain, Rév. P. A. Pouliot; président, Joseph Fréchette; 1er vice-prés., Angus Demers; 2me vice-prés., Joseph Dutil; secrétaire, Francis Roger; receveur, Gaudiose Demers; trésorier, J. E. Desrochers; censeurs, J. A. Carrier, Emile Demers et Ed. Bergeron; visiteurs, Art. Olivier et Omer Baron; commissaire-ordonnateur, Jos. Roberge.

St-Eugène, No 85.

M. Alfred Pilon, président honoraire; Rév. F. Tonwer, chapelain; Oscar Villeneuve, président; J.-Bte Levaque, 1er vice-président; Ludovic Chauvette, 2me vice-président; G. N. Leroux, secrétaire; Urgel Pilon, trésorier; Nap. Labrosse, receveur; Benoit Lafleur, Georges Cadieux, visiteurs; Pierre St-Denis, commissaire-ordonnateur; J. H. Villeneuve, Albert Villeneuve, J. F. Séguin, censeurs; Dr Albert Labrosse, médecin examinateur.

Mégantic, No 90.

Président, J. N. Thibodeau; 1er vice-prés., J. St-Pierre; 2me vice-prés., Arthur Chabot; secrétaire, A. Cauchon; receveur, A. E. Lebel; trésorier, A. Lavoie; censeurs, A. Paradis, N. Pouliotte, A. B. Gendreau; visiteurs, Grég. Girard, A. Proteau, A. Pratte, Nap. Pouliotte, A. Paradis et E. Duchesneau; com.-ord., I. St-Pierre.

St-François d'Assises, No 94.

A. T. Tardif, président; J. Hudon, 1er vice-prés.; H. Augé, 2me vice-prés.; J. A. Verdon, secrétaire; J. A. Berthiaume, trésorier; D. Raymond, receveur; F. Leblanc J. Bélaire et F. Labrèche, visiteurs; F. Labonté, com.-ord.; O. Despatie, E. Legault, A. Lamoureux, censeurs.

Keewatin, No 96.

Président, Chs. DeGagné; 1er vice-prés., B. Rochon; 2me vice-prés., S. Lacasse; secrétaire, D. Dupuis; trésorier, H. Blouin; receveur, F. Gasse; censeurs, R. Rochon, R. Desmarais, Jos. Gagnon; visiteurs, Jean Milliard, D. Lamotte, Jos. Demers; comm.-ord., Ed. Turgeon.

Ste-Cécile de Whitton, No 99.

Chapelain, Rév. N. H. G. Gaudin; président, Régis Rousseau; 1er vice-prés., Arthur Roy; 2me vice-prés., Joseph Duquet; secrétaire, Louis Audet; trésorier, Philémon Richard; receveur, J. G. Beaudoin; visiteurs, Arthur Bouffard, Amédée Roy; com.-ord., Emmanuel Roy; censeurs, Narcisse Arguin, Ursicin Pépin, Henri Gagnon.

Blind River, No 101.

Président, Nap. Woilford; 1er vice-prés., I. Labbé; 2me vice-président, Théodule Dubé; secrétaire, C. D. L. Renaud; trésorier, J. A. Piché; receveur, J. A. Trahan; censeurs, O. Camirand, J. Alph. Ménard et A. Boucher.

Victoria Harbour, No 102.

Chapelain, Rév. L. A. Barcelo; président, Philippe St-Arnaud; 1er vice-prés., Louis Cloutier; 2me vice-prés., Henri A. Labatte; secrétaire, Clément Cloutier; trésorier, Pierre Cadeau; receveur, Fé-

lix Labatte; censeurs, Ludger Gouin, Pierre St-Amand, Arthur Cloutier; médecin examinateur, Dr W. E. Brown; com.-ord., Thomas Arbour; visiteurs, Pierre Arbour, Sylvain Cadeau.

Chicoutimi Ouest, No 105.

Chapelain, Rév. Père Courtois; président, Johnny Brassard; 1er vice-prés., Dominique Pednault; 2me vice-président, Théophile Deschênes; secrétaire, Jos. Bélanger; trésorier, Amédée Fortin; receveur, A. G. Gagnon; visiteurs, Chs Girard, Joseph Tremblay; commissaire-ord., Fredie Fortin; censeurs, Victor Gimon, Joseph Boisvert, Pierre Lévesque.

Lévis, No 110.

Président, L. E. Fortier; 1er vice-prés., J. A. Blais; 2me vice-prés., C. Lamontagne; receveur, Agapit Ouellet; sec., Agapit Ouellet; trésorier, J. P. Samson; censeurs, Gustave Caron, L. Léveillé, P. Rouillard; visiteurs, Alphonse Forgue, Damase Bégin; com.-ord., Valère Couture.

Rivière du Loup, No 112.

Chapelain, Révérend Léonce Vé- zina; président, François Pelletier; 1er vice-président, Joseph Marquis; 2me vice-président, Georges Tremblay; secrétaire, Louis E. Mercier; trésorier, Arthur Déché- ne; receveur, Ludger Proulx; com.-ord. Georges Michaud; censeurs, Ludger Bérubé, Joseph Michaud, Alp. Ouellet; visiteurs, Florian Sirois, Elzéar Laplante, Ls Dubé et Pierre Martin.

Ste-Anne de la Pocatière, No 117.

Chapelain, Rév. C. A. Gagné; président, C. F. Dionne; 1er vice-président, J. C. Morin; 2me vice-président, Joseph Dubé; secrétaire, Jos. E. Lévesque; trésorier, Joseph Raymond; receveur, Charles Hudon; visiteurs, Napoléon Ouellet, Charles Boucher; commissaire-ord., W. Lebel; censeurs, Joseph Sirois, Ernest Gagnon, Eugène Caze; médecin examinateur, J. T. Pageau, M.D.

Windsor Mills, No 123.

Chapelain, Rév. M. Boulé; président, Onésime Deblois; 1er vice-prés., Joseph Chicoine; 2me vice-prés., Philippe Demers; secrétaire, Alfred Drapeau; receveur et trésorier, Raymond Mercier; visiteurs, Pierre Caron, Honoré Laroche; com.-ord., Cyrille Lavoillier; censeurs, Gédéon Leclerc, C. E. Lamontaine.

St-Philippe, No 127.

Chapelain, Rév. M. Montour; président, S. Paquin; 1er vice-président, Philias Derouin; 2me vice-président, Napoléon Laurin; secrétaire, Joseph Paquette; trésorier, Napoléon Roy; receveur, J. B. Lalonde; visiteurs, Albani La-

marche, Joseph Legault; commis-ordonnateur, Osias Laurin; censeurs, Alfred St-Denis, Mathias Paquette, Xavier Lepage.

Les Eboulements, No 132.

Chapelain, Rév. Jos. Gagnon; président honoraire, Rév. A. N. Parent, curé; président, Joseph Tremblay; 1er vice-président, Ths. Éd. Tremblay; 2me vice-président, Alexis Bouchard; secrétaire, Dr Jos. Desgagné; trésorier, Joseph Bouchard; receveur, Georges Audet; visiteurs, Edmond Bouchard, Edmond Tremblay, Georges Tremblay; censeurs, Jos. Art. Tremblay, Ernest Gravel, Hermel Tremblay; com.-ord., Jos. Isaïe Tremblay.

Chambord, Jct., No 138.

Chapelain, Rév. M. Louis Gagnon; président, Camille Fortin; 1er vice-président, Jos. Blackburn; 2me vice-président, J. Aimé Fortin; trésorier, Arthur Fortin; secrétaire, J. T. Fortin; receveur, Jos. Launière; visiteurs, Oscar Launière et Pierre Fortin; com.-ord., Oscar Launière; censeurs, Oscar Launière, Adolphe Boldue, Joseph Gauthier.

St-Jean de Matha, No 144.

Euclide Archambault, président; Athanase Asselin, 1er vice-président; J. Origène Léveillé, 2me vice-président; Amédée Dugas, secrétaire; Alphonse St-Georges, trésorier; Edgar Turgeon, receveur; Ernest Archambault, Cléophas Savignac, visiteurs; Ismaël Brault, commissaire-ordonnateur; Edmond Durand, Alcibiade Rondeau, Origène Landreville, censeurs.

St-Edouard de Montréal, No 146.

Président, Dr Bigonnesse; 1er vice-président, L. Desjardins; 2me vice-président, Dr Bélanger; secrétaire, Arthur Bouchard; trésorier, Jos. Lemire; receveur, Mr. Coulombe; visiteurs, G. Bélisle, M. Laflamme, M. Latour; com.-ord., M. Clairmont; censeurs, M. Mercier, M. Chartrand, M. Côté.

St-Félicien, No 149.

Chapelain, Mgr F. X. Belley; président, Phidime Boudreault; 1er vice-président, Thos. Pinard; 2me vice-président, Adélarde Lavertu; secrétaire, Roméo Gauthier; trésorier, Victor Perron; receveur, Nérée Perron; visiteurs de malades, Joseph Rivard et Thomas Bouchard; censeurs, Wellez Brassard, Philippe Dallaire et Jean-Baptiste Drolet; commissaire-ordonnateur, François Perron.

Ste-Angèle, No 152.

Rév. D. Lebel, chapelain; Pierre Langlais, président; Aug. Girard, 1er vice-président; Alph. Roy, 2e vice-président; Eugénie Langlais, secrétaire; Charles Dastous, tré-

sorier; Alph. Girard, receveur; Urbain Guimond, Valentin Madoire, visiteurs; Charles Poirier, commissaire-ordonnateur; Alice Dastous, Pierre Guimond, Jos. Desrosiers, censeurs.

Trois-Rivières, No 153.

Président, F. X. Vanasse; 1er vice-président, J. A. Lemire; 2me vice-président, Albert Chateaufort; receveur, F. Fournier; secrétaire et trésorier, J. A. Trudel; visiteurs, Jacques Grimard, Honoré Béland; com.-ord., J. E. Hogue; censeurs, Arthur Lamy, Jos. Poitras, Jos. Pichette.

Notre-Dame des Bois, No 159.

Rév. A. Rousseau, chapelain; Jos. Corrivault, 1er vice-président; Ferdinand Charbonneau, 2me vice-président; J. E. Cambron, secrétaire; Adélarde Brodeur, trésorier; Dr A. Denis, receveur; Geo. Tanguay, Alfred Perron, Cléophas Pratte, censeurs; Chas. Collet, Honorius Boisclair, visiteurs de malades; Antoine Boulanger, commissaire-ordonnateur; Dr A. Denis, médecin examinateur.

North Bay, No 167.

Dr J. A. Bédard, président; F. Gratton, 1er vice-président; J. Truchon, 2me vice-président; O. Gauthier, secrétaire; A. Cusson, trésorier; J. Blanchet, receveur; G. Leblond, com.-ord.; A. Lavigne, P. Mantha, D. Truchon, censeurs; B. Chatelain, L. Cusson, visiteurs.

L'Islet, No 177.

Président, Jos. Edmond Leclerc; 1er vice-président, Joseph P. A. Caron; 2me vice-président, Napoléon Bélanger; receveur, Philémon Kirouack; secrétaire, Dr L. M. Moreau; trésorier, Dr L. M. Moreau; visiteurs de malades, Joseph O. Lamarre, Calixte Moreau, Joseph Caron; censeurs, Joseph P. Lamarre, Ignace Lavoie, Georges Guillemette; com.-ord., Joseph Bernier; médecin, Dr J. Alphonse Dion.

Calumet, No 179.

J. E. Girardeau, président; Jean Girardeau, 1er vice-président; Alfred Dubé, 2me vice-président; Eugène Tessier, secrétaire; Eméry Villeneuve, receveur-trésorier; Alphonse Cayer, William Villeneuve et Alexandre Lemay, censeurs; Henri Gagnon, Hilaire Quesnel, Philippe Bougie, visiteurs; Téléphone Racine, commissaire-ordonnateur.

Chêneville, No 182.

Rév. A. T. Guillaume, chapelain; Dr H. Beaulne, président; Eugène Hays, 1er vice-président; Joseph Joly, 2me vice-président; Jos. H. Chevrier, receveur; Eugène Sabourin, trésorier; Eugène Laniel, commissaire-ordon.; J. P. Daoust, secrétaire; Hilaire Hays,

Bénéfices en Maladie

Indemnité Hebdomadaire	}	\$5.00 pour toutes les polices de la caisse C. D.
		\$5.00 pour les polices de \$1.500 et de \$3.000 de caisse B. C.
		\$2.50 pour les polices de \$750 de la caisse B. C.
Durée de l'indemnité	}	15 semaines au plus, par 12 mois.
Conditions pour recevoir l'indemnité	}	1 ^o —Etre en règle avec la société.
		2 ^o —Etre incapable de vaquer à ses occupations ordinaires ou de se livrer à un travail quelconque.
		3 ^o —Faire par écrit une demande de bénéfices au conseil dont le membre relève, ou à l'Exécutif s'il n'y a pas de conseil dans l'endroit.
		4 ^o —Fournir un certificat de médecin au moins tous les 15 jours.
Observations importantes	}	1 ^o —La maladie d'un membre est supposée dater seulement du jour où il en donne avis à la société.
		2 ^o —Les sept premiers jours qui suivent la demande de bénéfices ne sont jamais payables.
		3 ^o —Un sociétaire perd ses droits aux bénéfices pour un temps égal au retard qu'il a apporté à payer ses contributions.
		4 ^o —Les réclamations de bénéfices faites après une maladie ne sont pas valables.

Emile Hays, Albert Sabourin, censeurs; Pierre Hays, Ferdinand Séguin, visiteurs.

Rochonville, No 190.

Chapelain, R. P. Laniel; président, F. X. Trépanier; 1er vice-président, F. X. Tremblay; 2me vice-président, Louis Lafrance; secrétaire, Joseph P. Enright; trésorier, Josaphat Whitmore; receveur, Philias Maisonneuve; censeurs, Mathias Bénard, Sam. Pilon et Joseph Pilon; visiteurs, Joseph Parisien, J. B. Dionne; com.-ord., Joseph Ferland.

Penetanguishene, No 192.

Président, Octave Mongrain; 1er vice-président, Emelle Maheu; 2me vice-président, Théoph. Gauthier; secrétaire, Louis Gignac; receveur, Louis Gignac; trésorier, Arthur Picotte; censeurs, Henri Dorion, Morelle Picotte, Louis Geasson; médecin examinateur, P. A. McDonald; visiteurs, Médor Trottier, Régis Fournier; com.-ord., Jean Jacques.

Notre-Dame des Laurentides, No 195.

Chapelain, Rév. Chs. Ov. Godbout; président, Elzéar Auclair; 1er vice-président, Ulseric Bédard; 2me vice-président, Jos. P. Réaume; receveur, Eudore Poulin; secrétaire, Joseph Beaulieu; trésorier, Odina Auclair; commissaire-ordonnateur, Arthur Beaulieu; censeurs, Alphonse Verret, Jos. Auclair; visiteurs, Euclide Bédard et François Auclair.

St-Gilles, No. 196.

Rév. Ed. Paquet, chapelain; J. B. Demers, président; Joseph Aubert, 1er vice-président; Joseph Bélanger, 2me vice-président; J. M. Marois, Eusèbe Genest et Alfred Turgeon, censeurs; Joseph Veilleux et Léger Demers, visiteurs; Nazaire Demers, receveur; A. G. Montminy, secrétaire et trésorier; Ovide Demers, com.-ord.

Moose Creek, No 216.

Chapelain, Rév. C. A. McRae; président, H. Dallaire; 1er vice-président, A. Sauvé; 2me vice-président, C. Groulx; secrétaire, E. Brunet; trésorier, C. Perrier; receveur, J. B. Villeneuve; censeurs, T. Prévost, Hector Perrier et Alphonse Lafontaine; visiteurs, M. Aubry et Ex. Chevrier; com.-ord., Antoine Villeneuve.

L'Union St-Joseph du Canada.

L'Union St-Joseph du Canada est une association catholique canadienne-française de bienfaisance.

Elle repose sur des bases solides, tant au point de vue des principes d'affaires qu'à celui de la charité chrétienne.

Elle est administrée avec sagesse et économie.

Elle a des taux avantageux.

Elle est un moyen de ralliement pour les Canadiens-français.